

831

COMMISSION relative à l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à modifier pendant la durée de la guerre le régime des reprises de dot. (N° 293, année 1918.)

(Nommée le 23 juillet 1918.)

MM.

1^{er} BUREAU : MAGNY.

Président
Secrétaire

- 2° — Guillaume POULLE.
- 3° — LEBERT.
- 4° — L'HOPITEAU.
- 5° — GUILLIER.
- 6° — DE LAS CASES.
- 7° — REYNALD.
- 8° — BOIVIN-CHAMPEAUX.
- 9° — LOUBET.

Rapporteur

5
87



Séance du 17. Sept., 1918

M^r. G. Poullé est nommé Président
M^r. Boivin - Champagny rapporteur
M^r. André Lebret Secrétaire

M^r. le Président donne lecture d'une
lettre de président de Comité des Volontaires de
départements - concernant la reprise de
Dots et la C^h. s'ajournant jus qu'à lecture
et discussion du travail selon rapporteur.

Le Président:
G. Poullé

Le Secrétaire:
André Lebret

Séance du 15 Octobre 1918.

M. Poullé - Président
M. Reynaud - secrétaire -
M. Boivin - Champagny donne lecture de son rapport - Il est approuvé
par la Commission qui autorise M. Boivin - Champagny à déposer son
rapport.

Le Président
G. Poullé

Le Secrétaire
J. Reynaud